

MESSAGE

Bulletin de l'Association



15, rue de Richelieu, 75001 PARIS - Tél. (1) 42.96.34.22
Imprimerie du Maine Libre — Gérant du journal : P. EUDES

N° 30 — JANVIER 1987

EDITORIAL

En mars 1985, l'éditorial de « Message », rédigé à l'occasion du 40^e anniversaire de la libération des camps, se terminait par cette phrase : « Quarante ans après, appréciant la somme d'énergie perdue en des luttes intestines, nous ne pouvons que regretter cette confusion des esprits qui privilégie les idéologies au détriment des vrais problèmes, ceux de la participation de tous à l'entreprise France, ceux de la nécessaire paix et entente sociale qui fait l'efficacité et la grandeur des nations. »

La même remarque concerne les maux dont souffre, aujourd'hui, la société française et, plus généralement, le monde occidental.

Si l'on veut porter un jugement en cette année 1986 qui se termine dans les frimats d'un automne languissant, mais frémissants d'inquiétudes résultant des changements politiques intervenus en France, deux faits majeurs l'ont marquée : la flambée du terrorisme d'une part, et, en contrepoint la visite du Saint-Père en France, toutes deux symboliques des problèmes que rencontre notre civilisation.

Le premier nous rappelle que le monde est en état de guerre permanent et que nous sommes toujours menacés dans nos libertés fondamentales par les idéologies utilisant tous les moyens pour s'imposer, depuis la désinformation (guerre psychologique) jusqu'au terrorisme concourant à la déstabilisation des démocraties et pour l'intérêt desquelles toutes les turpitudes sont permises.

Dans cette lutte, une certaine forme de laxisme qui se traduit au travers d'une analyse des origines de ces comportements, des auteurs de ces actions par un essai de compréhension ou même de justification de ces actes, attitude familière de certains n'est plus admissible ; ce sont les vies de nos concitoyens, les libertés pour lesquelles nos camarades sont morts et qui constituent la base de notre civilisation qui sont en jeu : la pitié n'est plus de mise.

Mais il est vrai, et le message de Jean-Paul II est venu nous le rappeler, nous nous devons, en contrepartie, de justifier cette fermeté devant les attaques auxquelles sont soumises les démocraties, par la tolérance qui est la manifestation fondamentale de l'amour des autres, qui est la clé de voûte de la vie en commun et peut, seul, ramener l'indispensable paix des cœurs.

Tolérance, mais pas abandon des valeurs fondamentales auxquelles nous croyons ; compréhension qui ne signifie nullement l'abdication d'une culture, propre des démocraties occidentales. Œcuménisme, mais dans le respect et la diversité des croyances qui fait la richesse de notre monde, en bref, le contraire d'un totalitarisme qui constitue le fondement essentiel des idéologies qui, sous des formes diverses, ont abouti aux événements de 1940 et dont nous risquons d'être à nouveau les victimes, si nous n'y prenons pas garde, dans les années à venir.

Devant ces événements, notre action ne peut se limiter au culte du souvenir ; la fidélité à nos camarades disparus implique des engagements personnels ou collectifs pour que, face à ces dangers, cesse cette lutte fratricide dans laquelle s'épuisent nos politiciens et que la sagesse populaire réprovoque. Faute de quoi, se développe un sentiment malsain de dégoût de la chose publique qui risque d'engendrer des mouvements de mécontents qui sont le nid des régimes totalitaires.

Il y aura bientôt quatre ans, disparaissait, en janvier 1983, celui qui fut l'âme de l'association depuis quinze ans, l'abbé Louis Poutrain, il nous a laissé le souvenir d'un homme ferme dans ses convictions, mais tolérant, plein d'amour et de compréhension pour tous. Souhaitons que cet exemple imprègne nos pensées et qu'il inspire nos actes dans l'association et dans notre vie quotidienne.

Le climat d'amitié dans lequel se déroulent les manifestations traditionnelles de notre association : pèlerinages et assemblées générales à l'occasion et pour lesquelles des sommes de dévouement se manifestent, est la preuve que le rassemblement des Français autour du souvenir, autour des projets collectifs, dont ils ont une juste compréhension, est possible.

« Dans cet esprit, souhaitons que soit réalisée cette union de l'Europe qui devrait être un facteur essentiel de la sauvegarde des valeurs auxquelles nous sommes attachés et ce, malgré la lenteur de cette délicate construction due aux difficultés rencontrées pour surmonter les inévitables égoïsmes ou intérêts nationaux. »

En conclusion de cet éditorial, je vous rappelle, ci-dessous, l'extrait d'un texte de notre camarade de déportation à Flossenbürg : Georges Thierry d'Argenlieu, rédigé à son retour en France en 1945 :

« Nous haïssons le sectarisme... nous sommes décidés à tout placer dans notre action humaine, sociale ou politique sous le signe essentiel de cette vertu toujours jeune, dynamique, efficace : la vertu d'amour. »

Qu'il me soit permis, au seuil de cette année 1987, de vous présenter, Chers Amis fidèles lecteurs de notre modeste « Message », ainsi qu'à vos familles, mes vœux associés à ceux de tout le Bureau, pour une année heureuse et paisible. Que celle-ci apporte à chacun la santé, le bonheur et la joie familiale.

Je profite également de ce billet pour remercier de tout cœur toutes celles et tous ceux qui prennent sur leur temps pour contribuer à la marche et aux activités de l'Association. Sans elles, sans eux, notre amicale ne manifesterait certainement pas une aussi bonne santé, plus de quarante années après la tragédie d'où elle est issue.

Henri LEROGNON

A nos amis lecteurs et adhérents

Avec le cortège habituel de vœux qui s'imposent au début de chaque année, il y a un autre cortège qui défile, c'est celui des cotisations. Bien sûr, nous sommes tous sollicités par les associations auxquelles nous avons librement donné notre adhésion. C'est alors un devoir de régler notre dû, c'est-à-dire nos cotisations, si nous estimons que lesdites associations remplissent la mission qu'on attend d'elles. Dans le cas contraire, il faut retirer son adhésion et le dire franchement. Pourquoi croyons-nous devoir faire cette mise au point ? C'est une question vitale pour le fonctionnement de notre Amicale, comme toutes les autres. Le courrier à expédier, les circulaires, l'impression du journal, le local, le chauffage, etc. sont payés avec la rentrée des cotisations, des dons, de la tombola de notre assemblée générale annuelle.

De nombreux adhérents n'ont pas réglé leur cotisation depuis plusieurs années et ne donnent plus signe de vie. Alors, bien qu'il nous en coûte, nous avons pris la décision de supprimer l'envoi du journal « Message » et des circulaires d'information, après deux années consécutives de silence.

Nous rappelons que le taux des cotisations, pour 1987, a été fixé par la dernière assemblée générale à :

- F 100,00 pour les déportés ;
- F 75,00 pour les familles.

Par contre, nous recevons beaucoup de lettres de camarades et de familles qui nous soutiennent dans notre tâche, et qui participent à nos différentes activités : pèlerinages, réunions, assemblées générales.

Notre « Message » est un lien pour nos familles, nos amis et

également les jeunes qui s'intéressent à notre passé et se rattachent à nos activités.

Quant à nous, survivants de ce drame, il nous faut continuer de défendre notre idéal de liberté, nos droits de victimes de la barbarie nazie, et nous opposer énergiquement à toutes tentatives de totalitarisme quelle qu'en soit la couleur. Ces factions ne peuvent qu'amener crimes politiques, privation de liberté, misère et ruines, si ce n'est la guerre.

Nous espérons que longtemps encore nous pourrions nous exprimer et poursuivre en commun notre tâche et notre mission de perpétuer le souvenir et l'amitié en communion avec ceux des nôtres qui ont payé de leur vie. Merci de nous y aider.

En cette période troublée par la haine des tueurs qui en veulent à notre pays d'être celui de la liberté, de la tolérance, de l'hospitalité, soyons vigilants et méprisons l'adversaire, comme aux jours les plus noirs des années 40. Nous avons alors affaire à un ennemi cruel, implacable, inhumain, mais connu, qui pouvait être combattu en toute connaissance de cause, avec les moyens dont nous disposions.

Aujourd'hui, ce sont ceux qui sont chassés de chez eux et que nous accueillons fraternellement, qui nous attaquent, qui nous massacrent ; ce sont les activistes et les extrémistes de nations que nous avons aidées et ceux-là se réclament de Dieu mais de quel Dieu ?

Quel paradoxe ! La France terre d'accueil, terre de liberté, patrie des Droits de l'Homme, est combattue par ceux pour lesquels elle a eu le plus de sollicitude, qu'elle a instruits et auxquels elle a enseigné la tolérance et la liberté.

Pierre EUDES.

LE POINT SUR L'AFFAIRE BARBIE

Il y a maintenant quatre ans que Klaus Barbie, extradé de Bolivie le 5 février 1983, a pris à Lyon, en prison, la place de ses victimes et la procédure a longtemps piétiné.

Le criminel nazi est aujourd'hui âgé de 74 ans et sa santé chancelante risque de motiver des suspensions de séance ou même des arrêts. On a l'impression que la justice qui a actuellement en charge ce sinistre individu redoute de voir s'affronter des adversaires passionnés dans le prétoire et s'est hâtée lentement de conclure. Certainement, la disparition du monstre arrangerait bien des gens et bien des choses.

Maintenant la Cour de Cassation a statué et renvoie Barbie devant la Cour d'Assises de Lyon où le jugement devrait se dérouler finalement courant 1987. Il serait temps car beaucoup de témoins continuent de disparaître !

Pourquoi cette longue procédure ? La justice a buté sur un problème d'ordre moral difficile à contourner : la notion de crimes de guerre et celle de crimes contre l'humanité se heurtent applicables l'une et l'autre, aux crimes tout court de Barbie. Or, suivant le Tribunal International de Nuremberg, les crimes de guerre bénéficient, vingt ans après l'arrêt des hostilités, de la prescription. Cette décision que nous déplorons est définitive, alors que les crimes contre l'humanité sont exempts de cette mesure. Il fallait donc sélectionner, dans le passé de Barbie, ces deux catégories de crimes et ne retenir que la seconde catégorie pour dresser un acte d'accusation qui ne soit pas rejeté d'emblée. En gros, tout ce qui concerne la chasse et l'élimination des résistants est prescrit, parce que considéré comme acte de guerre (cas Jean Moulin, par exemple), alors que la traque, la déportation et l'extermination de populations civiles pour appartenance à des races condamnées par le nazisme (juifs, tziganes, confessions diverses) ainsi que les minorités territoriales, restent imprescriptibles.

Cette discrimination heurta de nombreuses parties civiles dont les associations de résistants, qui se voyaient ainsi écartées des débats. La Cour de Cassation saisie, se vit donc conduite à réexaminer les décisions de Nuremberg et nuancer ses positions vis-à-vis du cas Barbie. Les conclusions de l'avocat général Dontenville allèrent dans ce sens dans la présentation de son mémoire à la Cour, en précisant « qu'à ce stade d'horreur un choix juridique ne puisse être fait entre les victimes. Accepter une distinction entre elles, serait faire le jeu de l'horreur du crime dans la discrimination arbitraire qu'il a établie au sein du genre humain ».

La Cour de Cassation s'opposait ainsi à la décision du Tribunal de Lyon qui n'avait sélectionné que des victimes d'origine juive, exterminées au nom de l'idéologie raciste du III^e Reich, et avait, en revanche, abandonné tous ceux qui avaient participé au conflit, au titre de la Résistance. Ainsi sur les six cents déportés du dernier train d'Auschwitz qui comprenaient des victimes du racisme et des résistants, ce juridisme indécent n'aurait permis qu'à trois cents seulement d'entre eux de se prévaloir de la qualité de véritables victimes !

La chambre d'accusation de Paris s'est donc attachée à élargir la définition de crimes contre l'humanité, rapprochant ainsi ceux qui avaient subi des souffrances identiques pour des motifs différents.

Ainsi s'achève cette procédure qui ne semblait jamais finir. Reste maintenant l'organisation du procès à mettre sur pied, ce qui n'est pas non plus une mince affaire.

Il va falloir trouver une salle suffisamment vaste ; en effet près de six cents parties civiles doivent être représentées et mille deux cents journalistes ont déjà demandé à assister au procès prévu pour environ quatre à six semaines d'audiences et qui devrait être achevé pour les vacances judiciaires de juillet.

Un moment envisagé à Paris, il se déroulera finalement dans l'enceinte du Palais de Justice de Lyon là où Barbie a commis les crimes pour lesquels il sera jugé.

Le bâtiment est vétuste et mal adapté à un grand procès. Des plans sont actuellement dressés pour aménager la Cour d'Assises et la salle des pas perdus en une enceinte où pourra être assuré l'accueil et la sécurité de quelque sept cents personnes, dont celle de l'accusé qui sera une cible particulièrement visée. Des journalistes du monde entier seront présents et le public ne pourra pas être privé d'assister à ces débats historiques. Il faudra donc filtrer, fouiller, surveiller tout ce monde, car un coup de main est toujours envisageable. Tous les déplacements de l'accusé devront se faire sous stricte escorte.

Pendant ce temps, le criminel prépare activement sa défense assisté de son avocat M^e Vergès qui lui rend visite une fois par semaine. Celui-ci est le seul qui puisse converser avec lui sans témoin, alors que les autres visiteurs : sa fille, l'aumônier, le médecin, les gardiens, sont toujours accompagnés. On dit qu'il veut proclamer hautement son innocence, prétendant avoir agi en soldat et non en criminel, et avoir été victime, en 1983, d'un enlèvement. Il lui sera difficile de prouver qu'il ne fut qu'un soldat contre les témoignages accablants qui subsistent encore, et malgré l'acharnement bien connu que mettra son avocat à s'ériger en accusateur à l'égard de tout ce qui viendra contrecarrer sa cause.

Mais rassurez-vous, Klaus Barbie est un prisonnier bien traité : il a tout son confort, comme nous, du reste, l'avions... Il dispose d'un poste de télévision, de lecture, recevoir des visites et il peut prendre sa douche tous les jours...

Faisons confiance à la justice en regrettant toutefois que pour de semblables cas le châtement suprême soit, par une décision aberrante, exclu de la loi. P. E.

Distinction



Le 6 avril, Mme Mallet a été élevée au grade d'officier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Cette distinction nous réjouit tous car notre amie est unanimement appréciée. Qui ne l'a pas côtoyée ou rencontrée lors des pèlerinages ou lors de nos réunions ? Qui n'a pas entendu cette voix grave et rocailleuse ? Vous aurez cette année la possibilité de la voir dans son Cantal puisque, à son invitation, notre assemblée générale se tiendra à Saint-Flour.

La remise de cette décoration eut lieu en toute simplicité en présence de ses enfants et de quelques amis à Alleuze où son fils Patrice est maire. A cette occasion, il avait ceint son écharpe tricolore. C'est notre camarade A. Meis qui a procédé à cette remise après lui avoir adressé l'allocution suivante :

« Vous m'avez demandé de vous parrainer pour ce nouveau grade dans la Légion d'honneur. Votre estime me touche beaucoup et c'est en tant que résistant, déporté et membre de la même amicale que j'ai accepté avec plaisir cet honneur. Avec émotion, car malgré la joie qui doit prédominer aujourd'hui, les ombres du passé sont également présentes.

Tous ceux qui sont ici connaissent la part prise par votre famille dans la Résistance. Malgré votre jeune âge et le danger latent qui vous guettait, vous y participiez pleinement, rendant ainsi de grands services à votre réseau.

Hélas, un jour la liberté vous est ravie... brutalement par un ennemi sans complexe qui assimile les patriotes à de vulgaires criminels.

Avec votre mère, vous connaissez prisons et mauvais traitements. Après un pénible cheminement où la mort est toujours présente, vous aboutirez à Ravensbruck dont le camp fut pour beaucoup de femmes l'ultime séjour. Par chance, vous n'y resterez pas et vous serez envoyées en kommando en Tchécoslovaquie à la ferme fortifiée d'Hollichof, où vous travaillerez dans la promiscuité et dans des conditions précaires. Vous arrivez à subsister jusqu'à la Libération qui vous trouve vivantes mais dans un état déplorable.

A votre retour, alors que vous étiez pleines de joie et d'espoir, vous apprenez le drame de votre foyer qui

vous plonge à nouveau dans la souffrance. Pardonnez-moi ce rappel douloureux !

Ce nouveau grade dans l'ordre ne compense rien. Il est une faible part de la reconnaissance de la Nation envers ceux qui ont tout sacrifié pour la servir afin que reviennent la Paix et la Liberté.

Mme Mallet, ancien sergent de la Résistance intérieure française, et déportée, vous voilà aujourd'hui à l'honneur parmi les vôtres et vos amis et c'est dans la chaleureuse amitié de votre entourage qu'au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons officier de la Légion d'honneur ».

Nous adressons à Mme Mallet toutes nos sincères félicitations et lui disons « à bientôt ».



Monument au Docteur Mallet et à ses fils, héros de la Résistance.

Ma libération et ma chance Le coup passa si près...

J'avais vingt-deux ans. Depuis 18 mois, hélas, je traînais en camp de concentration. Arrivé en effet à Buchenwald peu avant la Toussaint 1943, j'y étais resté six longs mois pendant lesquels j'avais fait preuve d'un esprit de rébellion pour les travaux d'« Entwässerung », les kommandos « Pelle et Pioche ». J'étais devenu en mars-avril 1944 un spécialiste de faux billets de « Schonung » (block de repos) qui me permettaient de redescendre de la place d'appel pour passer clandestinement la journée au bloc 26 à apprendre l'allemand ou à faire quelques corvées.

Mais tout a une fin et un jour d'avril, après une bonne bastonnade, on m'expédia au kommando de Wansleben, petite ville située entre Eisleben et Halle, en Saxe.

Devenu par la force des choses, mineur de fond affecté à la foreuse électrique, j'ai pendant un an, avec mes camarades, creusé dans le sel d'immenses salles et de longues galeries à 400 mètres sous terre. Une fois terminées, ces salles recevaient des machines-outils ou d'autres déportés fabriquaient des pièces de moteurs d'avion.

Le 12 avril 1945, devant l'avance des Alliés, les SS décidèrent d'évacuer le camp vers l'est. Notre colonne quitta Wansleben vers 17 h, en rang par cinq, en traînant le pas, car nous n'étions guère vaillants. Dès huit heures du soir, des coups de feu provenant de l'arrière de la colonne nous intriguèrent. On sut vite que les SS abattaient d'une balle dans la nuque les traîneurs incapables de suivre, les plus âgés, les malades. Je me sentais incapable de marcher des jours et des nuits, faible et sous-alimenté comme je l'étais. Aussi, ma résolution de quitter la colonne dès que l'occasion s'en présenterait fut vite prise.

Lors de la traversée d'un village, je me jetai dans le couloir d'un immeuble. Deux camarades vinrent m'y chercher car la sentinelle m'avait vu. C'est à la faveur de la nuit, vers neuf ou dix heures du soir que je pus quitter la colonne, franchir le fossé de la route d'un bond et m'enfoncer à quatre pattes dans les cultures

déjà assez hautes. Quelques coups de feu ne m'atteignirent pas ; je me blottis, le cœur battant, dans une haie ; rien, pas de poursuivant, pas de chien, j'étais libre ! Je respirai un grand coup et me dirigeai vaguement vers l'ouest, espérant tomber sur les avant-gardes des alliés mais c'est autre chose que j'allai rencontrer.

Epuisé, je passai la nuit dans un bois, tant bien que mal. A l'aube du vendredi 13 avril, je continuai à me traîner vers l'ouest en suivant, grave erreur, un chemin de terre qui débouchait sur une petite route. A un tournant, je me trouvai face à un groupe de militaires qui se repliaient sans ordre vers le centre de l'Allemagne. Je me fis tout petit et je m'apprêtai à les croiser en les saluant poliment, quand un gradé m'apostropha : « Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Où vas-tu ? » Je lui répondis dans mon allemand trébuchant que, trop malade, je n'avais pas pu suivre la colonne d'évacuation de notre kommando et que je rentrais au camp où avaient été laissés les intranposables. Avec stupeur, je découvris qu'il s'agissait d'un détachement de SS, portant le macaron à tête de mort sur la coiffure.

Mon interlocuteur demanda à son supérieur « Qu'est-ce qu'on en fait ? » et l'officier répondit : « Erschiessen Sie ihn », c'est-à-dire, et je le compris fort bien, « Fusillez-le ! ». Un SS me fit agenouiller dans le fossé, dos à la troupe. J'avais eu le temps de remarquer son arme : un mousqueton de cavalerie française modèle 1916 et je me dis que c'était bête de mourir d'une balle française. Il tira un premier coup qui me frôla sans me toucher vraiment. Je tombai en avant, la face contre terre et fit le mort. J'eus à peine le temps de faire une courte prière : « Mon Dieu, accueillez-moi dans votre Paradis », qu'un bruit assourdissant résonna dans ma tête. J'étais mort, la seconde balle, le coup de grâce venait de me tuer. Le groupe de SS reprit son chemin, me laissant immobile, ensanglanté, inanimé.

Au bout de quelques minutes, je bougeai les doigts et sentis l'herbe mouillée de rosée, j'ouvris les yeux : je

n'étais pas encore mort ! Un coup d'œil derrière moi, il n'y avait plus personne. Après une courte action de grâce où je remerciai le Seigneur d'avoir légèrement détourné le canon du fusil, j'explorai les dégâts : j'avais une blessure sous l'oreille gauche et une plaie au maxillaire gauche, et je saignai abondamment. Comprenant qu'il était dangereux de rester là plus longtemps, je m'enfonçai dans les champs. Alors que je me reposai dans une meule de paille avec un déporté de rencontre, lui aussi évadé, un paysan nous découvrit et nous chassa, menaçant de prévenir les VoPo (police populaire). Heureusement, il n'en fit rien. Dans la soirée, nous atteignîmes une localité. En cherchant à la contourner, nous nous aperçûmes que c'était Wansleben. Conscients des dangers que nous courrions dans la campagne, nous nous sommes glissés avec précaution dans les rues désertes et avons rejoint notre ancien camp et les intranposables. Les plus valides avaient pillé la cuisine et une bonne soupe blanche nous reconforta.

Le lendemain, rien, sinon le bruit du canon qui se rapprochait lentement. Le surlendemain, libération du camp par un détachement de l'armée américaine qui ne resta que quelques minutes et nous conseilla d'aller chez l'habitant. C'est ce que je fis et je restai jusqu'à la fin mai chez une brave épicière où je repris du poids car je ne pesai que quarante kilos à peine lors de l'évasion. Ma blessure soignée par une infirmière du village (qui garde toute ma reconnaissance), guérit vite.

Fin mai, nous embarquâmes, nous les rescapés de Wansleben, dans un train de marchandises à Halle et, sept jours plus tard, nous arrivâmes à Lunéville. C'était le 31 mai 1945, le jour de mon vingt-quatrième anniversaire.

Le cauchemar était fini.

Une carrière militaire m'attendait.

Geoffroy de Clercq
Buchenwald - Wansleben
31279

CONGRÈS DE FLOSSEN

des 27, 28, 29
à SAINT-FOUR

L'alternance jouant, cette assemblée générale 1986 se déroule à Saint-Flour sur proposition de Madeleine Mallet après un vote unanime lors de l'assemblée précédente.

Dès vendredi après-midi, le temps de déposer leurs bagages à l'hôtel, voilà les congressistes déambulant dans cette ville dont l'origine remonterait au IV^e siècle. Cette capitale historique de la haute Auvergne a gardé son caractère médiéval, et de ce fait, est devenue une ville touristique très fréquentée.

Samedi 27 : Assemblée générale

La journée débute par le dépôt de gerbe au monument de la Résistance que personifièrent jusqu'à leur sacrifice, le docteur Mallet, ses deux fils, et tant d'autres Cantaliens. Devant les autorités de la ville, Madeleine Mallet déposera la gerbe. Moment toujours plein d'émotion où revient au galop les souvenirs pénibles de cette tragique période.

Travaux de l'assemblée

La séance est ouverte par notre vice-président Michel Clisson dans une salle de la mairie.

Il nous informe de l'absence du président H. Lerognon qui a dû être hospitalisé et ne peut de ce fait se joindre à nous. Il nous fait part également de l'absence de notre vice-président P. Eudes en convalescence après une hospitalisation. Il nous donne de leurs nouvelles que l'on peut résumer ainsi :

— tous deux regrettent infiniment de ne pouvoir être parmi nous et surtout de ne pouvoir suivre ces journées ;

— tous deux font allusion à cette vague de terrorisme vis-à-vis de laquelle nous devons être vigilants, sachant par expérience que la liberté doit être protégée contre tout fanatisme quel qu'il soit ;

— enfin ils adressent à tous leurs amitiés et meilleurs souvenirs.

Puis notre vice-président nous lira le message spécial du président.

Rapport moral

Le rapport moral rédigé par P. Eudes est exposé par Michel Clisson. Rappel est fait de la dernière réunion qui avait eu lieu à Paris. Il souligne que les temps forts de notre association sont les pèlerinages et les assemblées générales qui créent et confortent les liens d'amitié entre les déportés et les familles. Hélas il déplore un certain nombre de disparitions et énumère la liste des noms qu'on nous a communiqués : Mmes Beduer, Choque, Wauthier, Fiancette, Wadin, Couthier, Bonamy-Chameroy, Perie, MM. Tury, Palissier, Ravel, Brault, Pyckle, Godfrin.

L'association s'unit à la peine de toutes ces familles éprouvées par la disparition d'un être cher et les assure de toute sa sympathie.

A leur mémoire, une minute de silence est observée.

Par ailleurs, nombre d'amis se sont excusés, la plupart empêchés par la

maladie, et que nous espérons revoir prochainement. Le rapport fait mention de la nomination au grade d'Officier de la Légion d'honneur de Mme Madeleine Mallet, et de la remise de la Médaille militaire 39-45 à M. René Aondetto, tous deux anciens déportés. L'Association leur adresse toutes leurs sincères félicitations.

L'activité du comité, durant cette année, n'a pas ralenti. Les affaires suivantes ont été traitées :

— Questions financières. Evolution des cotisations. Composition du journal. Organisation de l'assemblée générale. Préparation du pèlerinage. Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe. Correspondances diverses. Gestion... Pour la bonne tenue de cette gestion, nous traiterons tout à l'heure de l'opportunité d'augmenter les cotisations.

Le pèlerinage 1986, conduit par Michel Clisson, emmenait 37 pèlerins pour le grand circuit et 18 pour le circuit court. Cette année, à la demande de quelques déportés et familles, une incursion en R.D.A. a été possible malgré les difficultés administratives bien jugulées par Mme Péchiney.

Le rapport mis aux voix a été adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Notre trésorier J.-J. Barrachin nous expose les comptes recettes-dépenses. La balance est en excédent mais son montant est en régression à cause du prix de revient de « Message » et du nombre de « non-cotisants » auxquels nous envoyons « Message ». N'oublions pas que l'essentiel de nos ressources provient des cotisations. Certains les majorent. Cette majoration est inscrite dans notre gestion au titre des « dons ». Nous les remercions pour ce geste amical. Par contre, nous regrettons que bon nombre d'inscrits à notre Association ne règlent plus leur cotisation.

Demandé par P. Eudes dans le rapport moral il est proposé à l'assemblée de relever les cotisations à : 100 F pour les déportés ; 75 F pour les familles. Le projet mis aux voix est accepté à l'unanimité.

Rapport du commissaire aux comptes

Notre camarade Louis Martin (absent excusé), commissaire aux comptes, nous a envoyé son rapport après les vérifications nécessaires et recommande d'accorder le quitus au trésorier, ce qui est fait sans difficulté, et à l'unanimité des votants.

Pèlerinage

Le père Beschet nous brosse dans ses grandes lignes le déroulement du pèlerinage (voir le compte rendu). Il ressort en conclusion :

— que le pèlerinage a satisfait tous les participants ;

— que le principe du passage en R.D.A. peut être retenu de temps en temps (mais pas chaque année) ;

— que pour avoir un peu plus de temps

libre à Prague, l'on parte de Paris le samedi soir au lieu du dimanche soir.

Renouvellement des membres du comité

Lachaud, membre sortant, se démet pour raison de santé. Mlle Trouf, nièce de déporté, est candidate et élue. Tous les autres membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Divers

A) Kuntz prend la parole pour exposer un projet. Il s'agirait d'élever au cimetière du Père-Lachaise à Paris un monument commémoratif du camp de Flossenbürg et kommandos. Il existe déjà dans ce cimetière plusieurs monuments concernant d'autres camps. Notre monument pourrait être inauguré l'année prochaine lors de notre assemblée générale à Paris. La pierre proviendrait de la carrière de Flossenbürg. Pour présenter le dossier, il faut que le vote que nous allons émettre soit unanime et sans aucune objection.

Il est entendu que le coût du monument sera financé par nos propres moyens. Nous ferons le nécessaire pour obtenir toutes les subventions possibles ainsi que la gratuité de la pierre, à la carrière de Flossenbürg, et de l'emplacement.

Après discussions et explications, le projet soumis au vote a été adopté à l'unanimité et sans restriction.

B) Nos camarades Lachau et Deneri proposent que le comité revoie la question « Message » de manière à diminuer le nombre d'exemplaires par rapport aux « cotisants ». De rechercher également pour le journal un moindre coût.

C) Lachau nous fait part qu'il possède une documentation authentique concernant le fusillage de nombreux déportés la veille de la libération de Hraditzko et qui pourrait entraîner les responsables devant les tribunaux.

D) Alibert, relayé par Kuntz, nous signale que notre camarade Geoffroy a écrit un livre « Au temps des crématoires. Matricule 6632 ». Celui-ci sera vendu et dédié au repas du soir.

E) Comme l'année précédente, les interventions de nos camarades déportés durant le pèlerinage ont été enregistrées par L'Ollivier et les cassettes sont mises à la disposition de ceux qui désireaient les faire reproduire pour leur documentation.

F) J. Kuntz, délégué par notre président auprès du Comité de gestion du Lycée technique Saint-Jean-Saint-Nicolas au Champsaur, œuvre de l'abbé Poutrain, nous informe que les choses prennent une bonne tournure. Il nous fait un compte rendu sur la situation actuelle de cette œuvre.

G) A la demande de M. Clisson, J. Kuntz nous fait un petit historique du rôle joué par la famille Mallet à Saint-Flour et dans le Cantal, et le dénouement tragique qui s'ensuivit.

H) Le vice-président intervient pour rappeler que dans la lecture du message du président, celui-ci nous demandait de

BURG ET KOMMANDOS

10 octobre 1986
MONTMOURIER (CANTAL)

voter une motion concernant le terrorisme. Il nous propose le texte suivant : « L'assemblée de ce jour se déclare solidaire de tous ceux qui souffrent et de tous ceux qui luttent pour que soit stoppé ce cancer des temps modernes qu'est le terrorisme. Elle exprime sa sympathie douloureuse aux familles victimes de cette

nouvelle barbarie qui méprise la vie et tue lâchement des innocents ».

La motion mise « aux voix » est adoptée à l'unanimité.

Il remercie tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ces journées, spécialement la famille Mallet, et souhaite à tous

un bon séjour dans cette très belle région si riche de souvenirs.

La séance est levée, et l'assemblée générale prend fin. Rendez-vous est pris pour 1987 à Paris.

A. MEIS

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Accueil à la mairie

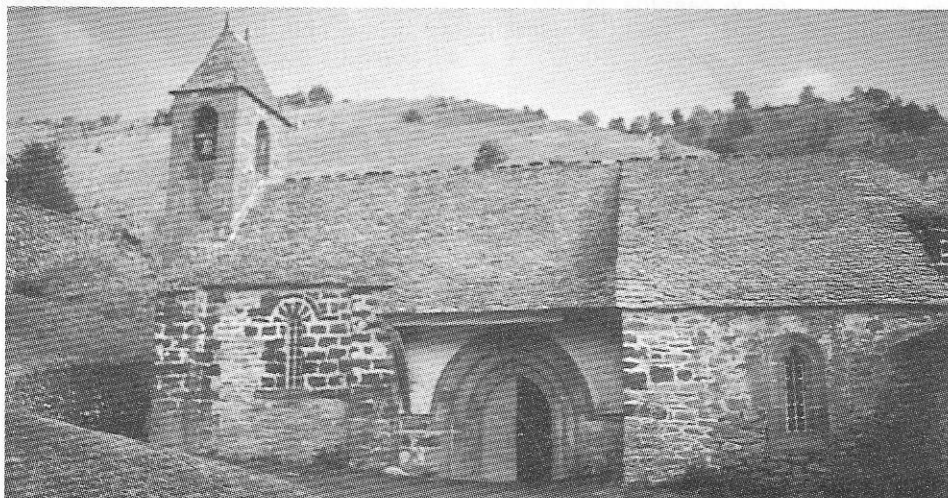
Le maire nous accueille avec émotion. « Recevoir des déportés, c'est aussi remuer souvenirs et souffrances d'autant plus que vous avez dans votre association l'une des nôtres : Madeleine Mallet, dont la famille a laissé une empreinte et un tragique tribut dans la région. Vous tous qui avez souffert dans vos corps et dans vos familles, vous avez été soumis à des épreuves dont nous espérons qu'elles ne se reproduiront plus jamais ».

Le vice-président, M. Clisson, remercie le maire et ses adjoints au nom de l'association, pour l'accueil qui lui est réservé. Le pot de l'amitié sera pour la fin de cette matinée bien remplie, une conclusion très agréable.

Après-midi

Nous prenons notre repas à Ruynes. M. Amarger, secrétaire du Comité d'Union de la Résistance d'Auvergne, nous fait un exposé très documenté sur la résistance dans le Cantal et spécialement au Mont Mouchet. Après un dépôt de gerbe au monument national à la gloire des maquis de France au Mont Mouchet, nous visitons le musée. Celui-ci, très bien conçu, détient des archives émouvantes. Comme disait quelqu'un en quittant la salle « Nous sortons différents de ce que nous étions en entrant ».

Nous revenons par le viaduc de Garabit, construit par Eiffel, il y a un siècle et qui dans un site grandiose surplombe de 122 mètres les eaux de la Truyère, retenues par le barrage de Grandval. Nous remer-



● Chapelle d'Alleuze.

cions le fils de Madeleine Mallet qui nous fit les commentaires appropriés sur la résistance et la vie des maquisards dans cette région durant le trajet.

Repas du soir - Tombola

Honorés par le sénateur Geoffroy, matricule 6632, arrivé l'après-midi, et par le sous-préfet de Saint-Flour, notre repas, par sa qualité et son ambiance amicale et fraternelle, fut une belle réussite. Il fut animé par la classique tombola. Nous remercions ceux qui apportèrent les lots qu'ils offrent aux camarades qui auront la chance de les gagner.

Dimanche 28

Journée entièrement passée à Alleuze où M. le maire, fils de Madeleine Mallet, nous a reçus avec toute sa gentillesse habituelle. Ce fut une journée familiale.

Messe le matin, concélébrée par l'évêque de Saint-Flour, Mgr Cuminal qui s'était déplacé spécialement, et par les pères Beschet et Guérin. Très appréciées furent les allocutions.

Il a été procédé ensuite au dépôt de gerbes au monument aux morts de la commune et à la stèle élevée en souvenir du docteur Mallet, ancien maire d'Alleuze. Que dire du repas sinon qu'il fut très gai et bruyant et de qualité. En outre, il fut animé par une troupe folklorique qui mit une ambiance du tonnerre.

A la nuit tombante, nous avons retrouvé notre petite chapelle sur le terre-plein de laquelle un concert nous a été donné par la musique de Saint-Flour. Nous avons assisté ensuite à l'embrasement du vieux château fort qui se détachait au-dessus

d'un pic rocheux dans un cadre sauvage et tourmenté. Cela nous transporta par la pensée au temps du moyen-âge. Il ne manquait que les cris des guerriers et le fracas de la bataille. Un grand merci pour cette journée inoubliable.

Lundi 29 - Excursion

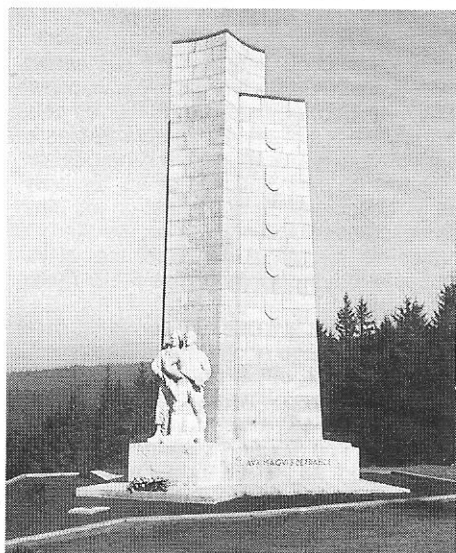
Cette journée a également été suivie malgré quelques départs. Cette excursion nous fit visiter le haut Cantal en passant par le col d'Eylac et le pas de Peyrol (1582 m). Une visite à Murat nous permet, en compagnie du maire et d'une délégation, de déposer une gerbe au monument de la Résistance. A la suite d'un attentat contre l'occupant, 120 otages furent envoyés dans les camps de concentration, 80 y disparurent.

Une halte-repas dans le village de Salers nous permit de visiter cette cité moyenâgeuse fortifiée et demeurée en bon état.

Continuant notre périple, nous rentrons par Aurillac où quelques congressistes doivent reprendre le train.

En rentrant le soir à l'hôtel, nous faisons nos adieux, pleinement satisfaits de ces journées bien remplies et riches de découvertes. Elles nous permirent des contacts nouveaux, de retrouver d'anciens camarades, mais aussi de faire un retour au plus profond de nous-mêmes qui donne le sens de la vie, et comme disait le père Beschet, hier matin, dans son homélie : « Nos rencontres doivent nous inciter à ne pas nous laisser nous installer dans notre vie, mais à libérer en nous cette flamme et cette lumière pour témoigner des souffrances passées, mais aussi de notre amour des uns envers les autres ».

A. M.



● Monument commémoratif de la Résistance au Mont Mouchet.

Trente-sept pèlerins sont au départ de la gare de l'Est, à Paris, le dimanche soir 6 juillet. Bravo ! Nous sommes plus nombreux que les années précédentes. Plusieurs sont venus, intéressés par le crochet d'une journée en R.D.A. Deux jeunes seulement, sont avec nous : Jean-Michel Cany, petit-fils de Mme Chastre qui avait déjà fait le voyage en 1984, et Jean-Luc Picoux, discret et sympathique lauréat du concours de la déportation du département du Loir-et-Cher. Mme Péchiney et Jean Kuntz, qui ont beaucoup œuvré pour la préparation du pèlerinage sont aussi des nôtres.

Arrivés à la ville frontalière de Cheb, nous dûmes patienter plusieurs heures pour des formalités supplémentaires imposées par les autorités, pour le passage en R.D.A. Pendant que Michel Clisson et notre interprète habituelle Jindra effectuent les démarches, nous explorons le voisinage, sans toutefois, nous éloigner du car.

Nous effectuons, dans la soirée, une halte au kommando de femmes de Svatava, avant de passer une très courte nuit à l'hôtel Ohre de Sokolov

Après un lever matinal et plus de deux heures d'attente à la frontière, (Tchéco-R.D.A.) de Vojtanov-Schonberg, nous arrivons à Zwickau vers 11 h 45, alors que nous étions attendus pour 10 h 30. Le Bourgmestre qui devait nous recevoir n'ayant pu rester s'était fait représenter. Tout d'abord, une collation très appréciée nous est servie dans une grande salle. Puis nous fûmes reçus par le comité d'accueil composé de délégués de la municipalité, d'un comité de travailleurs, d'anciens combattants, de journalistes et également de jeunes. Tous ces gens étaient visiblement heureux de recevoir chez eux un groupe de Français anciens. Déportés et familles de Flossenbürg, et plus spécialement de gens qui avaient un lien avec l'ancien kommando de Zwickau.

Le délégué du Bourgmestre nous fait, autour d'une immense maquette, un exposé historique sur Zwickau et sa résistance à l'oppression nazie. Nous distinguons nettement la place occupée par la firme automobile « Horch-Auto-Union » et celle du Kommando de 800 détenus de Flossenbürg, installé ici en 1943. Aujourd'hui, Horch-Auto-Union a cédé la place à la Société d'Etat qui nous reçoit. Nous

visitons la salle des souvenirs réservée à l'exposition de photos, d'affiches, cartes, documents et objets qui évoquent cette terrible période que nous avons vécue.

Enfin, nous nous rendons en car là où se trouvait le camp, c'est-à-dire dans l'enceinte de la firme Horch. Maintenant existe un immense hall abritant des ateliers de forge et des machines-outils. Une stèle commémorant l'existence du camp a été érigée en 1959 ; lors des travaux, une fosse commune contenant des corps de déportés assassinés fut découverte. Le président de la firme est présent, entouré d'une délégation du personnel et également d'anciens combattants allemands. Ceux-ci nous offrent un bouquet d'œillettes rouges que nous déposons avec notre gerbe, au pied de la stèle. C'est Roland Marrannes, frère d'Henri décédé ici, qui accomplit ce geste pieux.

Des photos, des plans du Site du kommando datant de 1945 ainsi qu'une carte retraçant l'évacuation exterminatrice du 13 avril, nous rappellent cette époque dramatique que les rescapés présents nous commentent.

Il est 13 h 30 lorsque nous allons nous recueillir quelques instants au Mémorial de la Déportation érigé aux abords de la ville. Là, 325 dépouilles de déportés ont été rassemblées. Robert Olivier dépose la gerbe de l'association.

Après un déjeuner tardif, nous prenons la direction de Floha située près de Chemnitz (devenu Karl-Marx-Stadt). Nous y arrivons vers 17 heures. A l'entrée de l'agglomération, un policier motocycliste nous prend en escorte et nous conduit jusqu'à l'usine de tissage où était installé le kommando. Là, nouveau comité d'accueil constitué des mêmes catégories de personnes qu'à Zwickau, et parmi celles-ci, nous rencontrons M. Gotthard Teubel, opposant au régime nazi et interné en camp de concentration en 1935. Puis offrande d'un bouquet d'œillettes rouges que nous déposons avec notre gerbe au pied du monument commémoratif, autour duquel plusieurs plaques indiquent les sépultures de déportés. Les souvenirs de plusieurs camarades disparus de ce camp sont évoqués par leurs familles présentes. Une courte et amicale réception nous permet de prendre quelques contacts et remercier nos hôtes.

Sur le chemin du retour vers Zwickau, Nous faisons une courte halte à Zschopau où se trouvait un kommando de 500 femmes évacuées d'Auschwitz. Parmi elles se trouvait Edith Klebinder qui nous donne son témoignage.

L'heure est déjà très avancée, la nuit proche. C'est avec un très grand regret que nous sommes obligés de supprimer notre démarche à Mulsen-Michelin, kommando proche de Zwickau où se trouvait Marcel et Louis Malivet.

C'est vers minuit que nous retrouvons l'hôtel « Ohre » de Sokolov, après une nouvelle attente insupportable de plus de 2 heures au poste frontalière, le même que celui franchi le matin.

Nous avons été très heureux de ce court passage dans ce secteur de R.D.A. et des contacts pris avec les habitants, malgré les tracasseries administratives et stupides imposées.

La journée du mercredi 9 juillet commence à Terezine, où la tradition nous amène depuis 28 années consécutives. M. Novack, directeur du Mémorial nous

reçoit, comme chaque année. Cette fois-ci, c'est un nouvel ambassadeur de France qui nous honore de sa présence. Il est accompagné de son épouse et du colonel attaché militaire. Après le dépôt des gerbes au monument du cimetière national, l'ambassadeur nous adresse quelques paroles simples et cordiales, nous exprimant sa fierté d'être ce jour avec nous. Il nous rappelle son origine alsacienne d'où découle son patriotisme intransigeant.

Après nous être recueillis sur la tombe de Marcel Le Tertre et au mur des fusillés, l'ambassadeur prend congé et nous donne rendez-vous pour le lendemain à l'ambassade à Prague.

Notre visite au kommando Richard, de Litomerice est animée par les témoignages de Georges Aragnol et Léon Megevand dont c'est le premier pèlerinage et Georges Josso déjà venu en 1983. Le crématoire est conservé intact ainsi que la grande cheminée d'usine, subsiste également l'entrée du tunnel de l'usine souterraine à proximité des casernes tchèques.

Avant de quitter Terezine et après la visite au cimetière juif du ghetto, à notre demande, M. Novak nous conduit sur les bords de la rivière Ohre (Eger), là où furent jetées les cendres de 22 000 juifs passés aux crématoires de Terezine sur l'ordre des S.S. afin d'en faire disparaître toute trace. Nous découvrons la stèle qui commémore cet événement connu grâce à un déporté survivant : « C'est de cet endroit que les nazis ont fait jeter, en novembre 1944, dans la rivière Ohre, les cendres de 22 000 martyrs du ghetto de Terezine », dit l'inscription en français. C'est la première fois que les pèlerins de l'association se recueillent ici.

Nous arrivons à Prague, en passant par Lidice le pendant de notre Oradour-sur-Glane. La pluie revenue nous empêche d'y rester longuement, comme nous l'aurions souhaité, en hommage aux martyrs de l'Oradour Tchéque.

La journée du jeudi 10 juillet à Prague est bien remplie et nous paraît courte. Le matin, visite de la ville et en fin d'après-midi, réception à l'ambassade de France, soirée folklorique avec le ballet national tchèque. Il reste peu de temps pour quelques achats ou promenades. Notre camarade Montagut est encore tout ému d'avoir retrouvé l'hôpital où il a été soigné à sa libération et d'avoir été reçu par la directrice actuelle.

La journée du vendredi 11 est consacrée le matin à Hraditsko et l'après-midi à Janovice-Sebanovice ; Jean Kuntz nous fait revivre les journées épouvantables et meurtrières qui précéderent l'évacuation. Une fois de plus, l'accueil de M. Novotny, de M. Brescia et de la population est plein de délicatesse. Enfin, il est fait mention du projet de jumelage de Hraditsko et Al-leuze, le pays dont le fils de Mme Mallet est maire.

A Janovice, messe du souvenir dans l'église du village si chère à notre regretté abbé Poutrain, et où nous ont rejoint M. Chomoutz, son neveu Karol et Eva Poubova, puis visite au cimetière à la tombe d'Yvon Toquet, instituteur de Toulouse, mort au kommando de Janovice. Ensuite, nous avons la joie d'être reçus à Sebanovice, chez les Chomoutz. Cette réception émeut très fortement les nouveaux pèlerins. A l'année prochaine.

Tout au long de cet après-midi, Jean



Plaque commémorative du kommando de Zwickau (actuelle R.D.A.).

Kuntz, Laurent Alibert, Aragnol et Megevand retracent l'histoire du kommando et l'étonnante libération du 8 mai, grâce aux partisans tchèques.

Après une bonne nuit à Pilzen, voici notre dernière étape en bohême. Voici Stodt où Mme Veltrubská, bien connue des pèlerins nous rejoint. Jean-Michel Cany dépose une gerbe sur la fosse commune surmontée d'un monument et où est enterré son grand-père M. Chastre. Puis voici Holysov, kommando de femmes où séjournèrent Mme Mallet et sa mère, Emilienne Tartat et bien d'autres. Enfin, nous arrivons à Tachov près de la frontière où se termina la marche de la mort pour les kommandos de la région de Zwickau. Nous nous recueillons devant le tumulus où ont été rassemblées les dépouilles de 229 déportés abattus et disparus pendant les derniers soubresauts du nazisme criminel. Là, nous avons été accueillis par un ancien combattant, M. Vladimir Cihlar qui parle bien le français et réside à Tachov, il a pu nous fournir de précieux renseignements sur les événements de cette époque. Un douanier tchèque, dont le père a été déporté, nous apporte également des indications intéressantes sur ces événements qu'il a vécus étant jeune. Aussi, nous souhaitons pouvoir retrouver ces deux témoins l'année prochaine.

Dimanche 13 juillet. Les pèlerins du deuxième groupe nous ont rejoints à Weiden, avec le père Guérin. Matinée de recueillement : dans l'enceinte du souvenir du camp, au Bunker, au crématoire où nous déposons une gerbe, dans le vallon où sont disposées les dalles commémoratives de victimes des divers pays d'origine des déportées de Flossenbürg. C'est la minute de silence, autour de la dalle française, et l'appel des morts dont les familles sont ici représentées.

Les pères Guérin et Beschet concélébrèrent la messe du pèlerinage dans la chapelle votive érigée en face du vallon et du crématoire. Pensées et prières sont unanimes dans le souvenir de toutes les victimes du nazisme et invitent à œuvrer pour la justice et la paix entre les hommes aujourd'hui.

Après le déjeuner à Altenhammer, c'est la visite du camp en commençant par la carrière. Guérin, Caille et d'autres apportent leur témoignage. M. Le Bourgmestre de Flossenbürg vient de nous rejoindre avec sa femme lorsque nous nous rendons au pied de l'escalier, du camp,

gravissant la pente le long des emplacements où se trouvaient les blocks des détenus. Il nous exprime sa détermination de faire poursuivre le dégageement de ce vestige encore existant et combien symbolique aux yeux des pèlerins et des membres de l'association. Il nous redira aussi, le soir au repas, son souci de faire mieux connaître les événements de cette époque, dans la région et surtout dans son village de Flossenbürg, alors qu'il était un petit enfant. Nous renouvelons, aussi, notre désir que soit composée une courte brochure en français sur le camp et qu'elle soit à la disposition des visiteurs et pèlerins au centre de documentation aménagé dans l'ancien Bunker. Nous souhaitons aussi rencontrer, l'année prochaine, des jeunes allemands au cours de cette journée.

Lundi 14 juillet. C'est en faisant les haltes traditionnelles à Herzbrück, avant de gagner Nüremberg que nous célébrons

la fête nationale dans l'intimité de notre groupe. Caille nous parle longuement de ce kommando dont il a déjà témoigné, les années précédentes, soit sur le site du camp à l'entrée de la ville, soit sur la pente de la colline qui domine la retenue d'eau recouvrant l'emplacement du crématoire, devant la grande croix plantée là en souvenir du camp et de ses détenus. Puis sur les hauteurs boisées de Schupp, devant l'urne funéraire où ont été rassemblées les cendres des déportés d'Herzbrück incinérés sur des bûchers dans ce bois, les pèlerins se rassemblent une dernière fois : « Ce que la haine a dispersé, que la fidélité le rassemble ! » Cette inscription nous invite au chant de l'« Au revoir ! ».

En gare de Nüremberg, les voitures sont là qui attendent à quai. Le retour en France s'accomplit normalement. Rendez-vous pour le pèlerinage 1987.

Père L. Beschet (S.J.)

A NOTRE AMI GUY GENDRE

Notre ami Guy Gendre nous a quittés le 2 novembre 1986, dans sa soixante-troisième année, dans sa ville de Clermont-Ferrand.

Arrêté à 20 ans, il avait été déporté à Auschwitz (convoi des tatoués), Buchenwald, Flossenbürg, Kamentz, Dachau.

Son état de santé l'avait empêché d'assister à notre Assemblée Générale de Saint-Flour. Ce choix l'avait enthousiasmé, car depuis longtemps, il désirait nous recevoir en Auvergne.

A l'issue de notre congrès, je suis allé lui rendre visite et lui ai fait le récit de ces trois journées passées dans le Cantal. Il fit un effort particulier pour m'accueillir et quelques jours après, il dut subir en urgence une opération que son organisme ne put supporter.

C'est au cours d'une râfle à Clermont-Ferrand, par la gestapo sous les ordres de Geissler, qu'il fut arrêté.

Libéré le 29 avril 1945 à Dachau, il ne put rejoindre Clermont que le 22 juin, tant sa santé était déficiente.

Il avait chaque année plaisir à assister à nos assemblées et à retrouver ses compagnons des heures sombres.

Il avait la volonté de vaincre le mal qui l'accablait, comme autrefois nous gravissions l'escalier de granit de Flossenbürg par palier... mais cette fois-ci, il ne put arriver en haut.

Cher ami Guy,..... ce n'est qu'un au revoir.

A Madame Gendre, à ses filles, nous adressons notre message de profonde sympathie.

A. M.

ADIEU ARTHUR FRANTZ

C'est le mercredi 8 octobre 1986 que notre ami Arthur a été porté en terre, entouré de ses nombreux amis, dans cette région Niçoise qu'il avait adoptée il y a plusieurs années. D'origine alsacienne, il avait su parfaitement s'intégrer ici grâce à son caractère, sa grande gentillesse, et son dévouement pour tous.

Il était âgé de 71 ans. Déporté de la Résistance, il était passé par le camp d'Auschwitz-Birkenau (convoi des tatoués), Buchenwald, Flossenbürg.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, titulaire de la croix de guerre,

de la médaille de la Résistance et de la croix du combattant volontaire de la Résistance.

La cérémonie religieuse fut présidée par le curé-doyen de Tourrette-Levens qui retraça en un propos d'une très haute tenue la vie exemplaire d'Arthur Frantz.

Les anciens combattants, les autorités municipales avaient tenu à accompagner notre camarade.

A Madame Frantz et à sa famille nous exprimons toute notre sympathie.

P. E.

**au dos, bulletin de participation
au pèlerinage 1987, à détacher
et à nous retourner dûment rempli
au plus tard le 10 avril**

ET MAINTENANT...

Et puisque maintenant il faut passer l'éponge
Sur notre cauchemar et n'en faire qu'un songe,
Puisqu'il faut désarmer, ne plus les condamner,
Que l'on doit oublier et même pardonner,
Oui, nous le voulons bien... mais au moins que le Monde
S'unisse à tout jamais contre la Guerre immonde,
Qu'il comprenne et revienne à plus d'humanité
Et nous garde à jamais de cette iniquité...
Qu'il fasse quelque chose et soit moins fanatique,
Qu'il oublie de parler de bombes atomiques,
Qu'il ne confonde pas Prisons et Liberté,
Egoïsme sordide avec Fraternité.
Ou bien alors, tant pis, devant votre impuissance,
Nous oublierons qu'un Dieu fut un Dieu de clémence,
Nous resterons sans voix dans cet autre avenir
Et garderons au cœur nos tristes souvenirs.

Auguste BOUVRON,
Nantes, le 27.11.1961.

DONT ACTE

Dans notre numéro 29, de mars 1986, le nom de
notre ami Robert DENERI a, à plusieurs reprises, été
mal orthographié, qu'il veuille bien nous en excuser.

DÉCÈS

M. Marc PALISSIER, déporté de Paris, 1985.
Mme Adèle FIANCETTE (Vve de M. Fiancette,
déporté de Paris), 1985.
M. Jean TURY (déporté Kommando Floha), 1986.
Mme Alexandrine CHOQUE, de Reims, mai 1986.
Mme Emile WAUTIER (Vve d'Emile Wautier, déporté
du Nord), juin 1986.
M. Emile BRAULT, Creuse, juin 1986.
M. Victor PYCKLE, Seine-et-Marne, septembre 1986.
M. Marcel BRETIN, déporté de Cusset (Allier),
novembre 1986.
M. Bernard GHIBAUDOT, déporté, janvier 1987.

AVIS

I. La prochaine assemblée générale aura lieu en 1987, à
Paris et Versailles, début octobre. Une circulaire vous
donnera, en temps utile, les précisions voulues.

II. La collection de photos du congrès de Saint-Flour, y
compris la photo de groupe, est à disposition au bureau de
l'association. Prière de contacter Mme Pechiney.

PÈLERINAGE 1987

Comme chaque année, deux circuits sont prévus :

1. Circuit Tchécoslovaquie et Flossenbürg

Prix prévu : F. 3 200,00 (+ F. 400,00 pour chambre
individuelle).

Départ de Paris-Est le samedi soir 4 juillet 1987.

Visite des kommandos suivants : Svatava (avec visite du
musée) ; Karlovy-Vary (dîner et logement) ; Litomerice ; Te-
rezin ; kommando Richard ; Prague (via Lidice). Dîner et
hébergement. Journée à Prague le mardi, avec réception à
l'Ambassade de France. Journée de tourisme le mercredi,
avec visite du château de Konopiste. Retour à Prague.

Hradistko ; Slapy ; Sebanovice ; Janovice ; Ceske-
Budejovice (hébergement) ; Velesine ; Kaplice ; Pilsen (dîner
et hébergement).

Stodt ; Holysov ; Tachov ; Stribro-Rozvadov (frontière
avec la R.F.A.). Soirée à Weiden (R.F.A.). Jonction avec le
groupe 2.

2. Circuit Flossenbürg et Hersbrück

Prix prévu : F. 1 050,00.

Départ de Paris-Est le vendredi 10 juillet 1987, au soir.

Retour des deux groupes le mardi matin 14 juillet, en gare
de Paris-Est.

Nos prix s'entendent de Paris-Est à Paris-Est, couchettes,
cars, hôtels, repas, visas compris. Seul le trajet S.N.C.F. est à
votre charge, avec votre permis gratuit ou vos réductions
personnelles.

Pour vous faciliter l'organisation de ce pèlerinage, nous
souhaiterions avoir vos réservations au plus tard le 10 avril
1987.

Découpez et retournez-nous le bon ci-dessous complété.
Merci d'avance.

Association de Flossenbürg
et Kommandos

15, rue de Richelieu 75001 Paris - ☎ (1) 42.96.34.22

BULLETIN DE PARTICIPATION AU PÈLERINAGE à retourner au plus tard le 10 avril 1987

Je soussigné (e)

Nom Prénom.....

Adresse

..... Tél. (8 chiffres)

Declare vouloir participer au pèlerinage 1987

(1) CIRCUIT « T »	du samedi 4 juillet au soir au mardi 14 juillet au matin	Par personne : 3 200 F chambre individuelle suppl. : 400 F
(1) CIRCUIT « F »	du vendredi 10 juillet au soir au mardi 14 juillet au matin	Par personne : 1 050 F

NOMBRE DE PERSONNES :

Chèque bancaire de : F
ou C.C.P. de : F

C.C.P. 2153-53 K Paris

(1) Cocher le circuit choisi

Date et signature :